

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 2^e jour du mois de mars de l'an 2020, à 19 h, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Anne-Marie Merrien, conseillère
M. Clément Frappier, conseiller

Absence : Mme Lucie Cormier, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 01 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2020-03-043

1.1 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu*

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en ajoutant le point « 7.2 – Lettre d'appui à Destination Saint-Camille pour le projet de culture verticale » et en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1. Adoption des comptes à payer – Février 2020
- 3.2. Journal de facturation – Février 2020
- 3.3. Ventes pour taxes – Dossiers à soumettre à la MRC des Sources
- 3.4. Ventes pour taxes – Nomination d'un représentant
- 3.5. École Christ-Roi – Demande d'appui financier dîner spaghetti 2020
- 3.6. Infotech – Contrat de services 2020 – 2021

4. LÉGISLATION

- 4.1. Adoption du règlement 2020-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2020

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1. Schéma de couverture de risques incendies – Adoption an 8

6. TRANSPORT ET VOIRIE

- 6.1. Éclairage de rues – Contrat d'entretien
- 6.2. Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de compte 2019

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 7.1. Dépôt des états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux
- 7.2. Lettre d'appui à Destination Saint-Camille pour le projet de culture verticale

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 8.1. Dépôt de la liste des permis émis du mois de février 2020

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1. Entente de développement culturel – Reddition de compte 2019
- 9.2. FADOQ – Demande de participation à la partie de sucre du 13 mars 2020
- 9.3. Chevaliers de Colomb de Saint-Georges – Demande de participation au vins et fromages 2020
- 9.4. Journée de l'arbre 2020
- 9.5. Club de Judo Asbestos – Danville – Demande d'appui financier
- 9.6. Buffet interculturel du Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) – Demande de participation
- 9.7. Remerciements aux bénévoles du carnaval 2020

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

11. CORRESPONDANCE

- 11.1. Copie de la correspondance

12. VARIA

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2020-03-044

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Mme Huguette Jarret remercie les membres du conseil pour leur présence au souper du Mardi Gras organisé par le Comité de gestion de Saint-Camille / Ham-Sud. Elle remercie également M. Clément Frappier pour son implication bénévole lors de ce souper.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2020-03-045

3.1 Adoption des comptes à payer – Février 2020

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 28 janvier au 24 février 2020, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de cinquante-quatre mille onze dollars et quarante-huit cents (54 011,48 \$).

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Février 2020

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2020-03-046

3.3 Ventes pour taxes – Dossiers à soumettre à la MRC des Sources

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à des ventes pour taxes de certains immeubles de la Municipalité;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et unanimement résolu

QUE le conseil mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à acheminer les dossiers soumis aux membres du conseil à la MRC des Sources pour procéder à des ventes pour taxes qui auront lieu en juin prochain.

ADOPTÉE

2020-03-047

3.4 Ventes pour taxes – Nomination d'un représentant

CONSIDÉRANT QUE des ventes pour taxes auront lieu à la MRC des Sources en juin prochain;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE le conseil municipal délègue le maire, M. Philippe Pagé, à représenter la Municipalité lors des ventes pour taxes qui auront lieu le 11 juin prochain à la MRC des Sources.

QUE le conseil municipal nomme également M. Clément Frappier à titre de remplaçant afin de représenter la Municipalité lors des ventes pour taxes.

QUE ces derniers soient autorisés à enchérir, au nom de la Municipalité, pour un montant équivalent aux taxes scolaires, municipales et frais encourus sur les immeubles vendus pour la Municipalité.

ADOPTÉE

2020-03-048

3.5 École Christ-Roi – Demande d'appui financier dîner spaghetti 2020

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille donne son appui pour le dîner spaghetti de l'école primaire Christ-Roi de Saint-Camille pour un montant de trois cents dollars (300,00 \$).

ADOPTÉE

2020-03-049

3.6 Infotech – Contrat de services 2020 – 2021

CONSIDÉRANT QU'Infotech est le fournisseur du logiciel Sygem de la Municipalité pour la gestion administrative;

***Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son contrat de services avec Infotech pour la période du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2021, pour un montant de cinq mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars (5 295 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

2020-03-050

4.1 Adoption du règlement 2020-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2020

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille veut se prévaloir de l'article 52 de la *Loi sur les compétences municipales* pour interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant certains jours de l'été 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par Pierre Bellerose lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil municipal présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal* ;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adopte le règlement 2020-01 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers durant certains jours de l'été 2020.

ADOPTÉE

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-03-051

5.1 Schéma de couverture de risques – Adoption an 8

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QUE le conseil adopte le rapport annuel 2019 d'activités produit en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* pour le schéma de couverture de risques dont copie sera envoyée au Ministère de la sécurité publique.

ADOPTÉE

6 TRANSPORT ET VOIRIE

2020-03-052

6.1 Éclairage de rues – Contrat d'entretien 2020

*Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille octroie le contrat d'entretien des lumières de rues pour l'année 2020 à l'entreprise Jean-Marc Laroche, Électricien, au montant de deux cent quatre-vingt-quinze dollars (295 \$) pour les trois premières sorties et au montant de quatre-vingt-dix (90 \$) pour chacune des sorties suivantes.

ADOPTÉE

2020-03-053

6.2 Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de compte 2019

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de cent onze mille six cent vingt-huit dollars (111 628 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE les compensations versées à la Municipalité du canton de Saint-Camille visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes municipales représentent un montant de cent quatre mille sept cent soixante-dix-huit dollars (104 778 \$) pour les travaux d'été et de cent dix mille cent cinquante-quatre dollars (110 154 \$) pour les travaux d'hiver;

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la

responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt des états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil les états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

2020-03-054

7.2 Lettre d'appui à Destination Saint-Camille pour le projet de culture verticale

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative Destination Saint-Camille déposera un projet au Programme de préparation à l'investissement pour de la culture verticale dans le Camillois;

CONSIDÉRANT QUE le projet de culture verticale contribuera au développement de la collectivité et apportera des retombées sociales et économiques à Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE ce projet apportera une stabilité financière et permettra à la Coopérative Destination Saint-Camille de se développer davantage;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille donne son appui et accompagne la Coopérative Destination Saint-Camille dans son dépôt de projet de culture verticale.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille permette à la Coopérative Destination Saint-Camille de faire les études nécessaires dans son bâtiment qu'est le Camillois afin de pouvoir développer ce projet.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois de février 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des permis émis au mois de février 2020.

9 LOISIRS ET CULTURE

2020-03-055

9.1 Entente de développement culturel – Reddition de comptes 2019

CONSIDÉRANT QUE le P'tit Bonheur et Boulv'Art Saint-Camille ont remis leurs rapports finaux pour l'Entente de développement culturel 2019;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et unanimement résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à déboursier les sommes dédiées à ces projets pour l'année 2019.

ADOPTÉE

2020-03-056

9.2 FADOQ – Demande de participation à la partie de sucre du 13 mars 2020

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et unanimement résolu

QUE le conseiller Clément Frappier, la conseillère Lucie Cormier et le maire Philippe Pagé participent à la partie de sucre du 15 mars prochain au montant de soixante-dix dollars (70 \$).

ADOPTÉE

2020-03-057

9.3 Chevaliers de Colomb de Saint-Georges – Demande de participation au vins et fromages 2020

CONSIDÉRANT la demande de participation faite au conseil municipal des Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Windsor pour leur événement « Vins et fromages 2020 »;

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille achète quatre billets au coût de deux cent quarante dollars (240 \$) afin de participer au vins et fromages des Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Windsor le 25 avril 2020.

QUE la Municipalité partage sa table avec la Municipalité de Ham-Sud.

ADOPTÉE

9.4 Journée de l'arbre 2020

Le maire informe les personnes présentes que la journée de l'arbre aura lieu le 16 mai 2020. Il y aura également un échange de vivaces organisé par la Corvée lors de cette journée.

2020-03-058

9.5 Club de Judo Asbestos – Danville – Demande d’appui financier

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens de Saint-Camille utilisent les services du Club de Judo Asbestos - Danville;

CONSIDÉRANT QUE le Club de Judo Asbestos – Danville sollicite la participation financière de la Municipalité pour l’organisation d’un gala comme activité de financement;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille verse une somme de deux cents dollars (200 \$) au Club de Judo Asbestos – Danville pour la tenue de ce gala.

ADOPTÉE

2020-03-059

9.7 Buffet interculturel du Service d’aide aux Néo-Canadiens (SANC) – Demande de participation

CONSIDÉRANT QUE le Service d’aide aux Néo-Canadiens (SANC) organise un Buffet interculturel qui est la principale activité d’autofinancement et de sensibilisation à l’interculturel sur le territoire estrien;

CONSIDÉRANT QU’aucun élu n’est disponible lors de cet événement qui aura lieu le 2 mai prochain;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Clément Frappier

Et unanimement résolu

QUE le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

ADOPTÉE

2020-03-060

9.8 Remerciements aux bénévoles du carnaval 2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît le travail que consiste l’organisation d’un carnaval;

CONSIDÉRANT QUE cet événement est apprécié de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses personnes ont donné de leur temps afin de rendre cet événement possible;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE le conseil municipal remercie tous les bénévoles impliqués dans la réalisation du carnaval d’hiver 2020 en leur remettant une carte de remerciements signée par le maire et la directrice générale.

ADOPTÉE

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

11 CORRESPONDANCE

11.1 Copie de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

12 VARIA

12.1 Mission Franco-Québécoise

La seconde mission en France aura lieu en mai 2020 à Le Favril.

2020-03-061

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 19 h 27.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Philippe Pagé
Maire

